



Communiqué

Inauguration de l'espace récréatif de la Grenette

Depuis 5 ans, la halte-jeux de la Grenette anime les étés à la Riponne à titre de projet pilote. S'apparentant désormais à un espace récréatif, la Grenette ouvrira désormais toute l'année et s'installe dans de nouveaux espaces, pour le plus grand plaisir des petits et des parents. L'inauguration officielle aura lieu samedi 1^{er} décembre à 11h en présence de David Payot, conseiller municipal, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, et de Natacha Litzistorf, conseillère municipale, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture. Une soupe et un apéritif seront servis à l'issue de la partie officielle, à laquelle est conviée la population.

La Municipalité a le plaisir d'annoncer l'ouverture pérenne, dès le 1^{er} décembre 2018, de l'espace récréatif de la Grenette. Les locaux ont été mis à disposition et rénovés par le Service du logement et des gérances de la Ville et spécifiquement conçus pour développer un projet pédagogique basé sur le développement durable, la récupération et l'écologie.

La poursuite du potager biologique, installé par le Service des parcs et domaines de la Ville et entretenu par l'équipe de la Grenette, se fera de manière participative avec les enfants, les adultes et les « voisins ». Le fameux jardin de la circulation, contenant divers engins originaux fort appréciés des enfants, sera aussi de la partie. Enfin, une salle de projection permettra de visionner divers « pestacles », films ou documentaires, permettant la découverte d'œuvres inattendues, inhabituelles et engagées pour le futur.

Les parents pourront confier leur-s enfant-s pour une durée allant jusqu'à trois heures à des professionnel-le-s chevronné-e-s. La gratuité restera de mise et de nouveaux projets seront développés, sous la supervision de l'équipe, à partir des attentes des usagers. Des groupes d'enfants accompagnés de leur-s éducateur-trice-s pourront également profiter de l'infrastructure et des activités.

Destiné aux enfants entre 3 et 12 ans, accompagnés de leurs parents ou d'une personne de référence, l'espace récréatif sera ouvert du mardi au samedi aux horaires suivants durant la période d'hiver (octobre à mars) :

Mardi, jeudi et vendredi 9h30-12h30 / 14h-17h30

Mercredi et samedi en continu 9h30-17h30

Fermé dimanche et lundi

L'été, soit d'avril à septembre, l'horaire sera élargi à 19h.

La grande convivialité qui a régné dans ce qui fut pendant 5 années la halte-jeux de la Grenette, son succès grandissant et une pétition de près de 12'000 signatures demandant sa pérennisation ont conduit la Municipalité à demander la poursuite de l'aventure sous la même forme.

L'expérience a également montré qu'il est possible – moyennant quelques ressources financières et des professionnel-le-s engagé-e-s – de faire cohabiter jeunes et moins jeunes, privilégiés et précaires, de toutes origines, pour favoriser et rendre visible un vivre ensemble de qualité et indispensable à l'avenir de la société.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [le site internet de la Ville](#)

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00
- Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, 021 315 52 00

Lausanne, le 28 novembre 2018

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch